

# DÉTAILS D'ORGANISATION

A FOURNIR PAR TOUS LES ORGANISATEURS

Cadre réservé au Comité Régional

52 490.14088.....

## ÉCOLE DE VÉLO et MINI CYCLO-CROSS

Coureurs admis :

U7     U9     U11     U13    U15

Nbre d'engagés maximum : 200.....

Cette feuille de détails d'organisation remplie recto et verso doit être adressée, quel que soit le genre de course, OBLIGATOIREMENT au Comité Régional dont dépend l'organisateur, au plus tard un mois avant la date de la course, accompagnée du montant des prix, des droits et de l'assurance.

VILLE LLE LION D ANGERS..... CODE POSTAL : 49220.....

TITRE DE L'ÉPREUVE 30 EME GD PRIX DE LA VILLE LION D ANGERS..... DATE 14/06/2026.....

CLUB ORGANISATEUR VELO CLUB LIONNAIS.....

DONNÉES GPS : .....

INDIQUER SI L'ÉPREUVE EST :  Interrégionale      Départementale      Régionale

TYPES D'ÉPREUVES :

Jeux : ..... Mini Cyclo-cross      Piste

Route ou régularité :

Lieu et horaires dossards : 11h00.Podium.route.d'Angers.....

Merci d'indiquer le montant de l'engagement :  
..... € (Libre de 0 € à 3 € maxi)

Lieu et horaires de départ : 12h00.Podium.route.d'Angers.....

Catégorie	Longueur du circuit	Nbre de tours	Distance totale	Dossards	Départ
U7	...0.560.. km	2	..1.200 km	..... H.....	..... H.....
U9	...0.560.. km	8	..4.480 km	..... H.....	..... H.....
U11	...1.600.. km	6	..9.600 km	..... H.....	..... H.....
U13	...1.600.. km	9	..14.400km	..... H.....	..... H.....
U15	..... km		..... km	..... H.....	..... H.....

### ENGAGEMENTS PAR INTERNET

(Clôture : obligatoirement 3 jours francs avant la course : le mercredi pour le samedi, le jeudi pour le dimanche, le vendredi pour le lundi...)

Renseignements (Nom, n° de téléphone, E-mail)

BRISSET JEAN PAUL 06 74 20 42 63 jeanpaulbrisset@wanadoo.fr.....

**Le speaker est :**  
JUTEAU JACKY.....  
A indiquer impérativement de manière à pouvoir vérifier qu'il est bien habilité à exercer cette fonction

**Le responsable sécurité est :**  
BRISSET JEAN PAUL.....



Ne pas oublier de joindre la fiche de caisse N° 1 (épreuve d'un jour)

L'attestation d'assurance ne sera délivrée qu'après parfait paiement de l'épreuve déclarée au Comité Régional